

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CORRONSAC - QUADRIMESTRIEL - LE LIEN DE CORRONSAC N°51 - MAI 2022

Le Troc'Plantes souhaite la bienvenue au printemps



Sommaire

| IIIIOS IIIUIIICIPAIES | Z -/ |
|--|-------------|
| • L'édito du maire | 2 |
| Hommage à Antonin Sarda | 2 |
| • Nouvel aménagement urbain | 2 |
| • Projet du centre du village | |
| • Travaux - Nos amis à 4 pattes | 3 |
| Atlas de la biodiversité | 4 |
| Repas des aînés | 4 |
| Sophro à Corronsac | 4 |
| Animations à l'école | 5 |
| • Budget 2022 | 6 |
| Vie associative8 | -13 |
| • Corronsac Bien Vivre Ensemble . | 8 |
| • Téléthon des Coteaux | 9 |
| • Troc'Plantes de Corronsac | 10 |
| • Autour de l'école | 11 |
| • Le Foyer rural | 11 |
| • Labège Inter Football Club | 12 |
| • Sensactifs, atelier de cirque | 13 |
| | |
| Environnement14 | -15 |
| Panneaux photovoltaïques14 | |
| | 14 |
| Panneaux photovoltaïques | 14 15 |

Mairie de Corronsac

21 chemin de Sémial 31450 Corronsac 05 61 81 91 70

mairie@corronsac.fr http://www.corronsac.fr

Horaires d'ouverture de la mairie : Lundi et jeudi : 14 h-18 h

Mercredi : 9 h-13 h et 15 h-18 h

Vendredi : 9 h-12 h Fermé le mardi

Bulletin municipal de Corronsac

Responsable Publication: Thierry Ouplomb

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Sabrina Codron, Stéphane Didier, Luc Gillon, Isabelle Jouannot, Marie-Nathalie Larue, Luc Manton, Michel Nicolas, Thierry Ouplomb, Sylvie Tomanova, Maïthé Ulmet, Valérie Viarnes.

Conception et impression: Yannick Verkindere, Imprimerie du Sicoval, Labège. Papier PEFC.

Crédit photo: Michel Nicolas, Rawpixel, Sylvie Tomanova, Valérie Viarnes.

Aux côtés du peuple ukrainien

Ce lien N° 51 est édité dans un contexte international effrayant qui a plongé nos voisins ukrainiens dans l'horreur d'une guerre aussi incompréhensible que dévastatrice, due à la quête d'omnipotence d'un seul homme.

Nous pensions que ces images terribles de bombardement et de détresse faisaient partie du passé. Elles nous rappellent en réalité que les équilibres mondiaux sont d'une grande fragilité et que nous devons tirer les enseignements de l'histoire pour ne pas la répéter.

Souhaitons que la raison l'emporte sur cette folie, que la diplomatie soit plus forte que la guerre et qu'un accord de paix mette rapidement un terme à ce conflit d'un autre temps.

Dans cet espoir, et pour venir en aide aux Ukrainiens déplacés, la commune a voté une aide de 896 €, soit la valeur symbolique 1 € par habitant, versée à la protection civile française intervenant auprès des réfugiés. Ce geste simple et modeste marque notre soutien et notre solidarité envers ce peuple meurtri.

Ce premier semestre est également marqué par les élections présidentielles bientôt suivies par les législatives qui auront lieu les 12 et 19 juin prochains.

Comme à l'habitude, la participation à Corronsacest toujours bien supérieure à la moyenne avec respectivement 89,5 % et 84,4 % aux 1er et 2e tours des présidentielles, montrant à nouveau l'engagement citoyen des Corronsacaises et Corronsacais. Merci à tous pour votre présence lors de ces grands moments de démocratie que d'autres n'ont pas la chance d'avoir.

Comme à l'accoutumée vous trouverez dans ce lien les éléments du budget prévisionnel pour l'année à venir. Dans ce contexte inflationniste, la rigueur est nécessaire sans pour autant renoncer à notre programme de travaux, d'équipements ou de soutien à nos associations.

Nous y veillerons.

La météo très clémente du mois de mai nous annonce un bel été. Je vous souhaite d'en profiter pleinement et vous donne rendez-vous le 1er juin pour le premier concert du marché qui sera suivi de nombreuses autres dates festives que vous trouverez à la fin de ce numéro.

Et, un peu en avance de phase, mais si plaisant à dire, bonnes vacances à tous !

Thierry OuplombMaire de Corronsac

Informations municipales

Une figure de Corronsac s'en est allée...



Antonin Sarda s'est éteint à Corronsac le 17 février 2022 dans le quartier où il était né le 5 janvier 1927.

Agriculteur, comme ses parents, il s'était installé tout près d'eux, avec son épouse Marie-Thérèse, et les trois fils qui ont agrandi la famille, Pierre, André et Michel.

Élu au conseil municipal de Corronsac dès 1953, il est resté actif 42 ans au service de la commune. Il fut conseiller municipal, adjoint au maire pendant 24 ans, et maire de 1968 à 1977.

Antonin a toujours été un homme de dialogue et de compromis, apprécié de ses colistiers, car il suggérait toujours des solutions dans le cadre des différentes fonctions qu'il a exercées à la mairie. Il a toujours prôné le dialogue avec l'objectif de satisfaire les habitants chaque fois que cela était possible.

Antonin était un homme de convictions, profondément attaché au service des autres et de l'intérêt collectif.

En fin de mandat, Antonin Sarda a reçu la médaille d'or communale au titre de reconnaissance pour son long investissement au service de la gestion de Corronsac et de sa population.

Entouré de sa famille et de ses deux petits-enfants, Antonin a profité de longues années de retraite active : contribuer aux travaux de la ferme reprise par son aîné, s'occuper du jardin, des arbres, des fleurs... et surtout cultiver tomates, courgettes et autres légumes qu'il avait plaisir à partager avec ses voisins et amis... Mais aussi participer aux événements communaux et à la convivialité des réunions et voyages du Club des Aînés!

Antonin était un homme de la terre, discret, bienveillant et généreux. Sa sérénité communicative le rendait attachant et apprécié de tous.

Il avait toujours une histoire du passé à raconter, et avec lui c'est aussi la mémoire du village qui est partie.

Pierre Sans

Nouvel aménagement urbain sur Corronsac

Conformément aux prescriptions du PLU, qui libérait des zones à aménager à partir de 2020, Corronsac va accueillir un nouveau lotissement qui se situera sur le secteur AUa, en prolongement de l'actuel lotissement du Cossignol.

Ce programme, qui ne porte pas encore de nom, est en cours d'instruction par les services du Sicoval et de la mairie. Il présente 17 lots individuels entre 600 et 800 m². Les travaux devraient démarrer d'ici la fin d'année.

Les plans d'aménagement et les informations sur la commercialisation seront présentés dans le prochain Lien.

Notre projet de revitalisation du centre du village,

où en est-on?

Tout d'abord, sachez que le projet de commerce multiservice suit son cours, la volonté d'aboutir n'a pas fléchi. Les règles d'urbanisme et d'instruction d'un projet de ce type sont particulières et précises et nous suivons scrupuleusement les conseils qui nous sont prodigués par les services du Département et du Sicoval. Cette rigueur est d'autant plus nécessaire, que nous sollicitons ces instances pour du financement et de l'accompagnement.

Trois groupes de travail ont été constitués d'élus et d'habitants volontaires de Corronsac, avec pour missions respectives :

- Recherche d'un gérant ; deux candidats sont en lice à ce iour :
- Rédaction du cahier des charges des fonctionnalités et des espaces afin d'instruire le dossier administratif nécessaire :
- Montage et gestion des dossiers administratifs.

L'achat de la maison s'est concrétisé en septembre 2021, accompagné d'une première aide du Département.

Les dossiers en cours :

Une analyse de faisabilité et de veille concurrentielle a été réalisée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie qui nous a donné son « go » juste à la fin de l'année 2021.

À l'issue de cela, nous avons sollicité le CAUE (Cabinet d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Département) afin de nous fournir une note technique nous permettant de préparer l'avant-projet et de nous conformer au code des marchés publics (demandant

au maître d'ouvrage de s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle et de choisir le processus selon lequel l'ouvrage sera réalisé).

Nous avons reçu, analysé et accepté cette étude technique mi-avril. Le groupe de travail réuni le 22 avril a fait le choix d'une extension « à plat », plutôt qu'une surélévation, pour atteindre la surface nécessaire au projet. Le service juridique du département, le CAUE nous aident dorénavant à préparer la consultation pour choisir un cabinet d'architecte qui sera notre maître d'œuvre.

Parallèlement nous avons pris contact avec un bureau d'études en ingénierie géotechnique et environnementale afin de réaliser l'analyse des sols nécessaire à l'avant-projet.

Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), l'acte d'engagement (AE) et les annexes nécessaires sont en cours de finalisation. L'objectif est de pouvoir sélectionner le maître d'œuvre durant l'été.

Comme vous le voyez, les délais administratifs pour un projet public ne sont pas les mêmes que pour un projet privé. Il en est ainsi pour éviter toute anomalie, même si parfois nous aimerions aller plus vite, il faut accepter pour notre bien à tous, garde la règle et elle te gardera...

Les travaux de l'été



Les températures estivales annoncent l'arrivée de l'été et le lot de travaux qui va avec. Cette année nous nous attendons à voir revenir Enedis pour finaliser les travaux d'enfouissement de la ligne haute tension démarrés fin... 2020 ! Nous nous attendons

à des perturbations limitées, mais restons tout de même prudents.

Dans un même temps, soit juin ou juillet, se dérouleront les travaux de réfection des chemins de Mélic et d'Urtaud, puis du clos Sémial (l'ordre peut encore changer). Là aussi les perturbations devraient être très éphémères pour bénéficier de routes neuves pour la rentrée.

Enfin une réhabilitation du chemin Lasserre aura également lieu dans l'été, assurant une remise en état comme nous l'avions fait sur le chemin de Mélic en 2020, en attendant un réaménagement global d'ici à 2024.

Merci d'être vigilants à l'approche des travaux, respectez la signalisation et veillez à la sécurité des personnes travaillant sur ces chantiers.

Nos amis à 4 pattes



Quel plaisir de pouvoir promener son animal de compagnie dans notre campagne, et tout spécialement quand les beaux jours arrivent! Cependant et pour que ce bonheur soit partagé par tous, nous vous demandons de veiller à le tenir en laisse dans les zones urbaines du village, tout particulièrement aux abords de l'école et du city-stade.

Au-delà du côté réglementaire, cela rassurera les personnes, adultes ou enfants, pouvant avoir des appréhensions à leurs égards et permettra de maintenir dans un état utilisable l'espace vert entre l'école et la salle polyvalente. N'oublions pas en effet que le ramassage des déjections est à la charge du propriétaire de l'animal, y compris sur les espaces verts du centre du village...

Candidature à l'Atlas de la biodiversité communale

La commune en partenariat avec le Sicoval et au côté de deux autres communes, Belberaud et Escalquens, a répondu en avril à l'appel à projets lancé par l'Office français de la biodiversité, pour obtenir un soutien financier dans l'élaboration de l'Atlas de la biodiversité communale.

En plus des inventaires faunistiques, notre projet communal inclut de nombreuses actions : sorties découvertes de la nature pour les habitants, chantiers participatifs de plantation des essences locales, actions de sensibilisation auprès des scolaires, ou élaboration d'un sentier pédagogique au sein de la commune.

Les lauréats seront annoncés en juillet. Vous souhaitez réfléchir avec nous sur les projets qui seront réalisés dans notre commune ? N'hésitez pas à nous contacter : corronsac.environnement@gmail.com.



Un repas des aînés très apprécié!

Le vendredi 29 avril 2022 a eu lieu le repas des aînés qui avaient répondu présents à l'invitation de la mairie parue dans le précédent Lien de Corronsac.

Les anciens ont eu l'air d'apprécier ce moment de partage, car à 16 h 30 ils avaient du mal à se séparer.

Notre vie au sein du village est mêlée de moments de bonheur familiaux, de soucis du quotidien, d'habitudes heureuses, de douleurs articulaires et de joies partagées avec nos proches. Les moments d'échanges et d'activités partagés avec nos coreligionnaires du village apportent une bouffée d'air qui fait du bien. On peut découvrir des amitiés, on peut deviser et, pourquoi pas, défendre des idées dans la bonne humeur.

Le conseil municipal voudrait donner un nouvel élan à l'association des aînés. Nous vous proposons une rencontre le **8 juin 2022 de 14 h à 18 h** à la mairie, salle du conseil. Si vous avez un avis, si vous avez une proposition,

si vous voulez participer d'une manière ou d'une autre à cet objectif de mieux vivre ensemble, passez nous voir, quelques minutes ou plus, pour échanger et proposer.

À l'occasion de la grande enquête de l'année passée, plusieurs d'entre vous avaient dit être intéressés par des activités, des entraides possibles.

Nous sommes au village près de 160 à être concernés. Et d'ailleurs, pourquoi mettre une limite d'âge ?

À la suite de cette demi-journée à votre écoute, nous vous proposerons une démarche avec un objectif : vivre bien, chez soi, à Corronsac, le plus longtemps possible!

Prochain repas du Club des aînés le 25 juin 2022

Pour y participer il faut vous inscrire avant le 17 juin 2022 auprès du secrétariat de la mairie aux horaires habituels d'ouverture : 05 61 81 91 70

Sophro à Corronsac!

Cette année 2022, au printemps, la mairie de Corronsac a proposé 10 séances de sophrologie, à raison de 1 h par semaine, pour les habitants du village de plus de 60 ans.

C'est une chance dans notre bourg, les activités sont nombreuses avec, entre autres, le Silver XIII pour améliorer l'équilibre et la remise en forme et la sophrologie pour mieux vivre l'harmonie de notre corps et de notre esprit.

Cette activité vous permet, en effet, de prendre ou reprendre contact intimement avec vous-même, vos sensations, ce que l'on ne se permet pas toujours quand on est en activité et même à la retraite!

Un groupe d'une dizaine de personnes, en majorité féminin, guidé par Virginie, notre secrétaire de mairie, en fin de formation de sophrologue, pleine d'empathie, de bienveillance, à la voix apaisante et accompagnante, aide à pratiquer cet abandon des contraintes auxquelles on s'astreint volontairement ou non, ce laisser-aller qui redonne sérénité et bien-être.



De plus, le partage d'expérience en fin d'exercice, pour ceux qui le souhaitent, témoigne de la confiance que l'on accorde à soi-même et aux autres.

Merci à la mairie de nous avoir permis ce moment de reconnexion à soi, de sérénité, de partage et merci de le renouveler au plus vite.

Article écrit par Maïthé Ulmet

« Tourne Sol »

Le lundi 4 avril 2022, les élèves des classes de CE1 et CE2 se sont rendus à l'auditorium St Pierre des Cuisines de Toulouse afin d'assister à une représentation de *Tourne Sol* par Sophie Aupied-Vallin et Claire Mélisande Lebrun dans le cadre des JMF (Jeunesses Musicales françaises).

Les deux artistes, accompagnées de leur contrebasse et de leur accordéon, ont présenté différents morceaux de musique entraînants et colorés. Elles ont fait voyager les élèves à travers l'océan pour rejoindre l'Afrique.





Sortie théâtre

Le vendredi 8 avril 2022, les élèves des classes de CE1 et CE2 sont allés au théâtre des Grands Enfants de Cugnaux. Ils ont assisté à la pièce *Méchante*.

Les deux comédiennes ont su capter l'attention du public.

Après la représentation, les élèves ont pu visiter le théâtre et découvrir différents endroits tels que la billetterie et le petit théâtre. Les élèves ont pu poser des questions et faire le lien avec la pièce de théâtre qu'ils préparent.

Spectacle de théâtre

Depuis le mois de janvier, les élèves des quatre classes de l'école travaillent sur un projet théâtre avec Marie-Céline Essertel.

Le jeudi 21 avril 2022, les parents ont été invités à voir l'aboutissement de ce travail.

Dès 19 h 30, les élèves de CE1 et CE2 ont présenté une pièce adaptée de l'album Le loup qui voyageait dans le temps.

À travers le voyage, dans le temps du loup et du maître du temps, les élèves ont présenté plusieurs saynètes des différentes époques historiques : Temps des dinosaures, Préhistoire, Égypte antique, Rome Antique, Moyen-âge, Renaissance à Versailles et époque contemporaine avec les premiers pas sur la Lune.



À 21 h, ce sont les élèves de CE2-CM1 et de CM2 qui ont pris place sur la scène de la salle des fêtes.

Ce second spectacle était sur le thème des quatre saisons et des bons moments qui y sont associés.

Les élèves ont présenté plusieurs tableaux mettant en scène des moments du quotidien au fil d'une année.





Le budget 2022!

Le compte administratif 2021 a été approuvé lors du conseil municipal du 31 mars dernier, clôturant une année 2021 encore impactée par la situation sanitaire, mais abordée avec plus de maîtrise et d'anticipation que ne l'aura été 2020. L'adaptation est une faculté bien utile pour privilégier la flexion à la rupture...

Malgré un poste d'investissements significatif en 2021, dont la réfection lourde de la RD 94, cet exercice se termine sur un léger excédent de 13 k€ qui viendra contribuer aux projets futurs. L'acquisition foncière de la maison à côté de la mairie, destinée à notre projet de revitalisation du centre du village, a quant à elle été financée par l'emprunt, profitant des taux bas avant une remontée annoncée.

2022 s'annonce d'ores et déjà impactée par l'inflation dont les médias font leurs sujets au quotidien. Le budget présenté et adopté lors du conseil municipal réuni le 14 mars n'échappe pas à la hausse de certains postes comme l'électricité pour ne citer que l'exemple le plus frappant, dont le prix au kilowattheure a bondi de 167 % au 1er janvier, les collectivités locales n'étant pas protégées par le bouclier tarifaire mis en place par l'état.

Nous ferons donc avec ces contraintes, et avec la volonté de ne pas céder à une quelconque forme de défaitisme conduisant à répercuter ces mauvaises nouvelles sur la fiscalité des Corronsacais. Il a donc été décidé une augmentation limitée de 2 % sur la part communale des impôts locaux qui passera de 34,23 % à 34,91 % pour

compenser l'érosion de nos recettes. Ainsi calibré, notre budget présente un léger déficit de 4755 € que nous compenserons avant la fin de l'exercice.

Comme à l'accoutumée les dépenses de fonctionnement feront l'objet de beaucoup d'attention sans toutefois que ne soient diminués notre participation aux activités scolaires ou périscolaires, notre soutien aux associations, en hausse cette année, ou encore l'entretien de notre patrimoine bâti et naturel.

Parmi les postes d'investissement, nous avons décidé d'acquérir un petit véhicule utilitaire et une remorque, moyens indispensables dont nous n'étions pas encore dotés, et qui se prêtent mal à la mutualisation. Le socle numérique à l'école a été finalisé au premier trimestre par la mise en service d'un lot de tablettes, et quelques aménagements sont prévus pour le confort de nos petites têtes blondes.

Le programme routier est confirmé tel que nous l'envisagions en début d'année; ce seront donc les chemins de Mélic et Urtaud qui seront rénovés dès cet été, ainsi que la portion côté cimetière du chemin du clos Sémial. Le chemin de Lasserre, qui n'est pas oublié, sera quant à lui réhabilité dans l'attente du réaménagement de la zone.

Une année que nous plaçons donc sous le signe de la prudence raisonnée avec l'optimisme d'un retour, non pas à « comme c'était avant », mais à minima à une inflation mieux contrôlée...

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

- Charges à caractère général : dépenses liées à l'entretien des biens de la commune, de la cantine scolaire, aux achats de fournitures, aux factures d'eau, d'électricité, de téléphone et internet...
- Charges de personnel : salaires du personnel communal et cotisations associées.
- Autres charges de gestion courante: indemnités du maire et des adjoints, subventions versées aux associations, contribution au fonctionnement de l'école de Montbrun-Lauragais, contribution aux syndicats et services départementaux (SDEHG, SDIS...).
- Charges financières : intérêts des emprunts
- Charges exceptionnelles : principalement les recettes annulées sur l'exercice antérieur (garderie ou cantine).
- Atténuation de produits: FPIC (Fonds de Péréquation Inter Communal), attribution de compensation versée au Sicoval (travaux de voirie, dossier d'urbanismes...).

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (EN €)

 Atténuation de charges : remboursement sur rémunération dans le cadre des contrats d'accompagnement dans l'emploi, remboursement des absences maladie.

- Produits des services : recettes de garderie et de cantine.
- Impôts et taxes: impôts locaux, dotation versée par le Sicoval à la commune, taxes sur les droits de cessions de terrain.
- Dotations et participations : dotations et compensations versées par l'état, taxe sur les droits de mutation.
- Autres produits de gestion courante : loyers des logements communaux et de la salle polyvalente.
- Produits exceptionnels divers : prime dans le cadre de travaux d'économie d'énergie.

LES DÉPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT (EN €)

- Les dépenses d'investissement comprennent les opérations d'équipement listées dans le tableau de la page suivante, le remboursement du capital de la dette.
- Les recettes d'investissement regroupent les aides et subventions du département, de la région et de l'état, le remboursement d'une partie de la TVA sur les investissements réalisés en 2018 (FCTVA), la taxe d'aménagement. On y retrouve aussi l'autofinancement qui correspond à l'excédent 2019 reporté en investissement.

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2022

| Charges à caractère général | 150 136,00 |
|---|------------|
| Charges de personnel | 215 800,00 |
| Autres charges de gestion courante | 106 334,00 |
| Charges financières | 39 200,00 |
| Charges exceptionnelles | 896,00 |
| Atténuation de produits | 49 399,00 |
| Opérations d'ordre entre sections | 3 394,00 |
| Total des dépenses réelles | 565 159,00 |
| Virement vers la section d'investissement | 347 964,17 |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 |
| Total des dépenses de fonctionnement | 923 123,17 |

RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2022

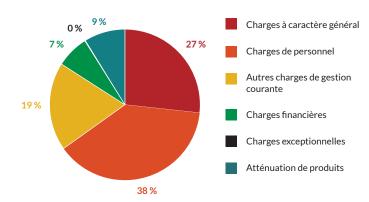
| Total des recettes de fonctionnement | 923 123,17 |
|---|------------|
| Excédent de fonctionnement 2021 reporté | 269 413,17 |
| Sous total des recettes de fonctionnement | 653 710,00 |
| Autres recettes | 0,00 |
| Produits exceptionnels divers | 0,00 |
| Autres produits de gestion courante | 30 450,00 |
| Dotations et participations | 115 076,00 |
| Impots et taxes | 428 089,00 |
| Produits des services | 77 573,00 |
| Atténuation de charges | 2 522,00 |

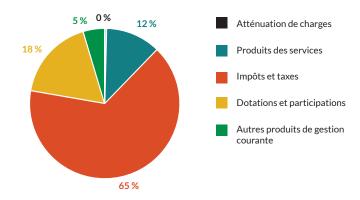
INVESTISSEMENTS 2022

| | Dépenses | Recettes |
|--|------------|------------|
| Travaux école, mairie, salle polyvalente, presbytère. Entretien, rénovation et mise en sécurité | 25 100,00 | |
| Travaux espaces verts, plantations | 7 000,00 | 4 400,00 |
| Sécurisation voirie, radar pédagogique | 4 200,00 | |
| Travaux d'amélioration éclairage public, provision travaux urgents | 10 500,00 | |
| SDAN 31 (participation fibre) | 200,00 | |
| Documents d'urbanisme, études | 3 800,00 | |
| Equipement cantine | 3 000,00 | 1 200,00 |
| Matériel informatique école (dont socle numérique) | 7 000,00 | 9 000,00 |
| Matériel informatique mairie | 3 000,00 | |
| Equipement salle polyvalente | 1 300,00 | |
| Travaux cimetière | 2 200,00 | |
| Véhicule utilitaire + remorque | 12 000,00 | 3 200,00 |
| Matériel et outillage | 2 000,00 | |
| Mobilier urbain | 8 000,00 | 3 200,00 |
| Total opérations d'équipement | 89 300,00 | 21 000,00 |
| Remboursement d'emprunts | 53 000,00 | |
| Dépenses imprévues | 10 000,00 | |
| Dépots et cautionnements | 1 600,00 | |
| Total autres dépenses d'investissement | 64 600,00 | |
| FCTVA 2018 | | 11 200,00 |
| Taxe d'aménagement | | 35 000,00 |
| Affectation en réserve | | 100 000,00 |
| Total des opérations réelles d'investissement | 153 900,00 | 167 200,00 |
| Excédent reporté | | 202 198,44 |
| Opération d'ordre entre sections | | 3 394,00 |
| Virement depuis la section d'investissement | | 347 964,17 |
| Total Investissements 2021 | 153 900,00 | 720 756,61 |

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES 2022

RÉPARTITION DES RECETTES PRÉVUES 2022





Corronsac Bien Vivre Ensemble

Chers voisins,

Voici les beaux mois qui vous permettront de profiter pleinement du marché de Corronsac.

Vous avez pu déjà profiter de notre Poisson d'avril : si vous avez participé à la loterie, un bon d'achat de 25 euros chez la Belle d'Arcachon a été gagné le premier mercredi d'avril.

Sachez que nous avons dans le local du marché des tables et des chaises qui vous permettent de vous installer pour discuter et pour manger sur le marché en famille ou entre amis quand l'envie vous en prend.



En particulier nous organiserons des concerts sur le marché le 1er juin 2022 et le 6 juillet 2022 à partir de 19 h. Nous vous installerons des tables et nous vous offrirons l'apéritif et le concert. Le concert du 1er juin sera assuré par le groupe Les Sax Machines qui a gagné l'an dernier le LiveChallenge de Montbrun-Lauragais. Venez nombreux profiter de leur musique.



Par ailleurs, vous trouverez de quoi grignoter chez tous les commerçants :

- Des crudités et des fruits de saison chez Vincent notre primeur
- Des pizzas du Baladin Gourmand (commandes au +33 6 71 46 55 43)
- Des huîtres de la Belle d'Arcachon (commandes au +33 6 22 33 66 33)
- Des noix de cajou et des bretzels au Vrac à l'Infini (entre autres produits en vrac)
- Des fatayas (poulet, bœuf, légume, thon) et des acras de morue faits par Amar selon ses recettes sénégalaises
- Du fromage chez M. Saliba

Et pour vos courses de la semaine, vous trouverez toutes les volailles de l'élevage des Flambants : poulets entiers et découpés, œufs, mais aussi saucisses de volailles, foies de volaille, rôtis de volaille et plats en sauce. Et du miel de Corronsac.



Fête de la musique à Corronsac

Chers voisins,

Le Comité des fêtes, Corronsac Bien Vivre Ensemble et les Coteaux aux Côtés d'Élodie vous offrent une fête de la musique le **samedi 18 juin 2022**.

Au programme des concerts :

À 19 h 30 **Miss A. & The Country Man**, Duo acoustique de standards Country/Pop/Blues

Suivi à 21 h de **R.Y.L**, groupe toulousain de reprises Rock arpentant les scènes de l'Occitanie.

La fin de soirée sera animée par notre DJ Pro Night Fire à partir de 23 h.

Même s'il fait mauvais, les concerts seront maintenus et auront lieu à l'intérieur de la salle des fêtes.

Sinon vous pourrez vous installer dès 19 h dehors autour des tables pour dîner sur place ou juste profiter de la buvette. Un barbecue vous sera proposé.

Les Coteaux aux Côtés d'Élodie vendront des crêpes au profit du Téléthon.

Un Téléthon des Coteaux renaissant

et un bilan 2021 réconfortant

En cette fin d'année 2021, la pandémie était toujours là, et les mesures sanitaires associées : le passe sanitaire et le port du masque étaient obligatoires et les choses s'annonçaient difficiles pour l'organisation du 23e Téléthon des Coteaux.

En premier lieu pour notre amie Élodie : toute forme de piqûre lui étant interdite, elle n'avait pas pu se faire vacciner, et donc n'a pas été autorisée à participer à cette fête qui depuis 23 ans est devenue le symbole de la lutte qu'elle mène contre sa maladie. Mais cela n'a fait que renforcer la motivation des bénévoles de l'association qui, grâce à leur enthousiasme, ont réussi à faire renaître le Téléthon des Coteaux.

L'obligation du passe sanitaire avait également rendu impossible le Loto des Coteaux qui se déroulait chaque année à Deyme. Qu'importe, l'équipe qui depuis des années l'organise, a proposé de le remplacer par une tombola dont le résultat n'a rien eu à envier à celui que le loto présentait chaque année.

En ce qui concerne le loto des enfants, habituel rendez-vous du samedi du Téléthon des Coteaux à Aureville, non seulement il a pu se dérouler conformément aux exigences sanitaires, mais en plus, il a pulvérisé son record de recette!

Pour le déroulement à Corronsac, pas de spectacles, mais des concerts et, bien entendu l'habituel marché de Noël proposant les articles confectionnés tout au long de l'année.

Mais il a fallu se rendre à l'évidence : ce n'était pas la foule des grands téléthons !

Et bien , malgré tout cela, le bilan final de l'année 2021 est réconfortant. Tout d'abord la recette globale reversée à l'AFM, d'un montant de 12390 €, même si elle est nettement inférieure à celle de l'année 2019, confirme la renaissance du Téléthon des Coteaux. De plus, avec l'accord de « Corronsac Bien Vivre Ensemble », l'association propose désormais un stand de vente de crêpes au marché de Corronsac en certaines occasions (comme le «Troc'Plantes» du mois d'avril). Nous sommes également invités à participer à la fête de la musique en juin. Enfin, les municipalités qui soutiennent notre action poursuivent leur aide financière, ce qui nous permet d'envisager de façon sereine la préparation du Téléthon des Coteaux 2022.

Alors, ceux qui souhaitent joindre leurs efforts aux nôtres sont cordialement invités le vendredi 23 septembre 2022 à l'assemblée générale de l'association qui sera suivie de la première réunion de préparation du Téléthon, ainsi qu'aux deux autres réunions de préparation qui auront lieu respectivement les 21 octobre et 18 novembre 2022.







Pâques et Troc'Plantes : rien de mieux pour fêter

l'arrivée du printemps

Cette année, l'association Corronsac Bien Vivre Ensemble, en partenariat avec quatre autres associations, a souhaité la bienvenue au printemps en organisant le deuxième Troc'Plantes de Corronsac, samedi 16 avril 2022, sur la place devant la mairie, et mercredi 20 avril 2022, au marché du village.

Pendant que les adultes ont troqué des centaines de plantes diverses et variées (merci Luc pour tes innombrables tomates et courges), les enfants ont profité de superbes ateliers créations organisés par l'association Autour de l'école. L'association Caminarem et Dire Environnement ont aussi accepté notre

invitation et ont conduit des ateliers autour de la nature et de la biodiversité. Les visiteurs ont pu découvrir avec Hugues que les plantes parlent aussi, jeter un œil sur l'espace vide-jardin ou prendre un sachet de graines surprises de Sylvie.

Tout cela a été couronné par la traditionnelle chasse aux œufs organisée par Autour de l'école et les délicieuses crêpes de Laurence (Coteaux au Côté d'Élodie).

Voici un petit clin d'œil en photos sur cette belle journée, et un grand merci à tous les organisateurs et participants!

















Autour de l'école

Après un an d'absence, le loto des écoles organisé le 26 mars dernier fut un grand succès. Nous remercions tous les parents qui sont venus assurer l'ambiance de la soirée, sans oublier tous les commerçants sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

Puis c'est sous un magnifique soleil que l'association « Autour de l'école » s'est associée au Troc'Plantes, le 16 avril 2022, pour proposer cette année aux familles une après-midi ludique.







Au programme, semis d'œillets, confections de paniers de Pâques, pliages de lapins en papier, décorations de printemps. Le tout avec de la récup, des fleurs ramassées et beaucoup de bonne humeur.

Nous avons eu de vrai(e)s artistes, et le moment fut très convivial!

Puis, tout le monde est parti pour une chasse aux œufs. Le soleil en a trouvé avant les enfants, mais chacun aura au moins pu se régaler, avant de venir écouter quelques histoires sur le thème de la nature, à l'ombre des arbres.

Nous souhaiterions clôturer l'année scolaire par l'organisation d'une kermesse et d'un repas partagé qui auront lieu le vendredi 1er juillet 2022.

Le Foyer Rural : bilan et préparation de la rentrée

Nous nous acheminons tout doucement vers la fin de l'année, il est donc temps de faire le bilan de cette année presque « post-covid ». Certains cours ont très bien fonctionné cette année (théâtre, tennis, yoga, etc.) d'autres se cherchent encore (flamenco, danses enfants, etc.).

Une mention spéciale au théâtre enfant avec ses 66 participants, de la maternelle au collège! Nous clôturerons cette formidable année le vendredi 24 juin à 20 h par une belle soirée de théâtre.

Le bilan de l'année fera l'objet de l'assemblée générale du foyer programmée le mardi 12 juillet à 20 h : Bilan moral et financier, élection du bureau.

Afin de préparer au mieux l'année 2022-2023, nous allons organiser 2 séances de préinscriptions pour faciliter les inscriptions en septembre. Toute personne peut venir, adhérente ou non du foyer actuellement : vendredi 17 juin de 18 h à 20 h et samedi 18 juin de 16 h à 18 h.

Toute personne souhaitant proposer une activité ou s'impliquer dans le foyer est la bienvenue, nous sommes également à votre écoute pour des demandes de nouvelles activités.

N'hésitez pas à nous contacter :

foyerruralcorronsac31@gmail.com

Votre dévoué foyer: Cathy, Corinne, Muriel et Alexandra

Dates importantes à retenir :

- Préinscriptions : vendredi 17 juin de 18 h à 20 h et samedi 18 juin de 16 h à 18 h
- Spectacle de théâtre : vendredi 24 juin à 20 h
- Assemblée générale : mardi 12 juillet à 20 h

Événements du LIFC depuis le début de l'année 2022

Le début d'année a été riche pour le LIFC (Labège Inter FC), club intercommunal de Corronsac, Deyme, Donneville, Montbrun-Lauragais, Labège, Péchabou et Pompertuzat.

Bon nombre d'événements se sont tenus pour le plaisir des petits et des plus grands. Grâce à l'implication des permanents et bénévoles, le LIFC a ainsi organisé:

- 2 stages vacances pour les U6 à U14 (février et avril 2022):
 Une cinquantaine d'enfants ont bénéficié d'un encadrement de qualité pour ces stages durant lesquels ils ont pu pratiquer le football, mais aussi participé à de nombreuses activités (cinéma, bowling, urban soccer, match du TFC au stadium...)
- Lundi 21 février 2022, organisation des détections départementales pour le championnat de France de Sports Adaptés de football et d'athlétisme au stade Just Fontaine de Labège.
- Les 18 mars et 22 avril : 2 tournois Entreprises ont été organisés. Une vingtaine d'équipes ont pu participer. À noter la présence d'entreprises du territoire telles que Noveltis, Castanet Lac, Isae Supaero, Adelya, KPMG, Eurecia, Ilek, l'Urssaf, Ôsports, Burger King, etc.
- Le 20 mars 2022 avait lieu le 1^{er} tournoi futsal U9 du Labège Inter FC et c'est l'équipe de l'UJS Toulouse 2 qui a triomphé pour cette 1^{re} édition!
- 12 équipes ont participé pour faire jouer les 68 enfants présents tout au long des 42 matchs où plus de 100 buts (108 exactement) ont été marqués!
- Le 2 avril 2022 s'est tenu le loto du club organisé à Péchabou: un grand succès avec 190 participants venus des communes du secteur pour tenter de décrocher les beaux lots mis en jeu.
- Des interventions hebdomadaires sur le temps périscolaire de 12 h à 14 h dans les écoles de Corronsac, Deyme,



Pompertuzat et Péchabou. Les intervenants du club animent des ateliers du PEF (Programme Éducatif Fédéral de la FFF) avec comme fil conducteur le football. Les éducateurs abordent des sujets divers tels que le civisme, le fair-play, l'écologie, la santé, etc.

 Et toujours les entraînements hebdomadaires à Labège, Deyme, Pompertuzat et Donneville pour toutes les catégories du club





Sensactifs: Cirquons l'Été

Atelier de cirque à Corronsac pour les 6-12 ans du 11 au 15 juillet 2022

Un voyage dans le monde merveilleux du cirque où se croisent des disciplines aussi variées que ludiques ! De quoi réveiller son âme d'artiste ...

DESCRIPTION

Ateliers de cirque, fabrication de matériel de jonglage, création de numéros (pour ceux qui veulent), apprentissage de tours de magie, voilà ce qui t'attend, toi l'apprenti circassien, le tout de façon ludique et détendue. Cap de marcher sur un fil d'acier? De faire l'équilibre sur la tête? De jongler sur la boule géante? Laisse-toi tenter, nous serons là pour te guider. Tu pourras même fabriquer des balles et des bolas à rapporter chez toi! La graine d'artiste qui sommeille en toi va bientôt se réveiller...

Pour des vacances complètes des espaces libres seront à ta disposition (lecture, dessin, jeux de société, matériel sportif) et d'autres activités seront proposées (jeux sportifs, cuisine) ! Si tu as également des idées, n'hésite pas à venir en parler, on verra comment les mettre en place.



ENCADREMENT

- Apo directrice des stages, éducatrice sportive permanente à Sensactifs
- 2 ou 3 animatrices.teurs BAFA recruté.es au regard des valeurs de l'association

Un roulement est prévu au sein de l'équipe pour gérer les temps d'accueil et assurer l'application des mesures sanitaires.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Acrobaties
- Jonglage
- Équilibre sur agrès
- Tours de magie
- Fabrication de balles et bolas

AUTRES STAGES SANS HÉBERGEMENT DE L'ASSOCIATION

Glisse et grands jeux

9-12 ans - 18 - 22 juillet 2022 - Pouvourville

Jouons-nous de la glisse au grand air : parcours, jeux traditionnels et collectifs... une semaine alternant roller et grand jeux dans le parc. À vos marques ? Prêts ? Part (in) ez !

• Les enfants de la balle

6-12 ans - 25 - 29 juillet 2022 - Pouvourville

Des vacances bi-goût : cirque et sport ! Et oui, balles de jonglage et balles de sport vont se côtoyer, ainsi tout le monde pourra trouver son bonheur.

• Pierre qui roule...

6-12 ans - 16-19 août 2022 - Pechbusque

Du mardi au vendredi, viens découvrir ou redécouvrir le plaisir du roller. Et pour profiter de la belle saison, cette découverte sera ponctuée par des balades nature.

Plaisir nature

6-9 ans - 22-26 août 2022 - Pouvourville

Viens vivre une semaine nature! Animaux de la ferme, espaces verts, balades sensorielles, artistiques et sportives. Voilà ce qui t'attend!

Sport sensation

9-13 ans - 22-26 août 2022 - Ramonville-Saint-Agne

Sur terre ou en l'air, de pures sensations! Découverte du vtt, de l'escalade et tissu aérien. On respire et on profite de l'été.

Vers l'infini et au-delà!

6-12 ans - 29-31 août 2022 - Ramonville-Saint-Agne

Trois derniers petits jours des vacances, profitons-en jusqu'au bout! Grimper c'est idéal pour s'aérer l'esprit avant cette nouvelle rentrée.

INFOS ET INSCRIPTIONS

sensactifs.org - 05 62 19 01 12 - 06 07 66 64 39

Les panneaux photovoltaïques, interview!

Réduire la facture d'électricité, production d'énergie verte, moindre dépendance énergétique, ça vous dit ? Des panneaux photovoltaïques peuvent être une solution. Vous y réfléchissez, mais vous hésitez ? Pour vous aider dans la décision, nous avons interviewé deux familles de Corronsac qui se sont lancées dans cette aventure !



Qu'est-ce qui vous a poussé à installer les panneaux photovoltaïques?

LR: Nous voulions aller vers un mode de vie plus respectueux de l'environnement. Nous avons cherché une maison où on pourrait réaliser plusieurs de nos projets: potager, compostage, récupérateur d'eau de pluie, panneaux photovoltaïques, etc. Installer les panneaux a été un de nos premiers chantiers.

SG: Le prix de l'électricité n'arrête pas d'augmenter. On a voulu s'équiper de panneaux photovoltaïques pour réduire notre facture et être plus indépendant énergétiquement.

Avez-vous fait appel à une entreprise spécialisée ? Quelle est votre puissance installée ?

LR: Nous avons fait appel à une entreprise spécialisée qui s'est entièrement occupée de tout (demande d'aides de l'État, contrat avec EDF et toutes les autorisations nécessaires). Nous avons fait installer sur notre toiture 30 m² des panneaux qui peuvent produire au total 6,68 kWc (un Watt-crête représente la puissance fournie sous un ensoleillement standard de 1000 W/m² à 25 °C). L'idéal est de bien adapter la puissance à la consommation. Nous voulions une production plus importante pour pouvoir alimenter la maison et nos deux voitures électriques.

SG: Nous avons opté pour une installation par nousmêmes. Je bricole pas mal et c'était plus économique (parfois c'est affolant les devis que certains vous envoient). J'ai trouvé toute l'information sur internet, tout y est bien décrit. Nos panneaux peuvent produire jusqu'à 3,5 kWc. On a tout électrique à la maison (chauffage, chauffe-eau, etc.), et cet équipement devrait nous aider à réduire notre consommation d'électricité de 30-35 %.

L'installation a été compliquée ?

LR: Non. Le chantier - la pose et le raccordement - a pris une journée. Nous avons tout de suite pu en bénéficier. Grâce à une application, on connaît notre production électrique et notre consommation en temps réel. **SG**: On a acheté un kit à monter soi-même. Finalement c'était assez simple et rapide (environ 1 jour et demi), je pensais y passer plus de temps. J'ai également l'accès à notre production/consommation en instantané.

Quel a été le coût ? Avez-vous pu bénéficier des aides de l'État ?

LR: L'installation a coûté autour de 11000 euros auxquels il faut déduire 1500 euros d'aides de l'état (sur crédit d'impôts étalés sur 5 ans). Selon l'installateur, le retour d'investissement de notre équipement est prévu sur 7 ans. Les panneaux sont garantis 40 ans (80 % de production au bout de 40 ans), les micro-onduleurs 25 ans et l'installation 10 ans.

SG: Nous avons payé uniquement le prix du matériel. Comme c'est moi qui ai fait l'installation, on n'a pas pu bénéficier des aides de l'État. Mais au total ça nous a coûté autour de 5000 euros. Les panneaux sont garantis 25 ans. J'ai estimé que l'investissement devrait être rentabilisé en 5 ans.

Quel est votre mode de fonctionnement?

(autoconsommation - autoconsommation + revente - uniquement revente)

LR: Nous sommes en autoconsommation de la production et le surplus est vendu à EDF. Cela nous fait une petite somme chaque année qui nous aide à payer la facture d'électricité (on doit bien garder notre abonnement, les panneaux ne produisent pas la nuit et on n'a pas un système de stockage d'énergie).

SG: Nous sommes uniquement en autoconsommation. J'ai fait une petite estimation du surplus de production et des autres coûts pour pouvoir revendre, et dans notre cas (une surface relativement petite), ce n'était pas très intéressant. Le surplus de production est pour l'instant gracieusement injecté dans le réseau d'EDF, et consommé par les voisins. Quand les prix des batteries vont baisser, je pense en installer une à la maison qui me permettrait de stocker le surplus d'électricité et l'utiliser la nuit.

Avez-vous dû changer vos pratiques?

(consommer plus la journée)

LR: Il a fallu effectivement qu'on s'adapte. Avant, on lançait les électroménagers surtout la nuit pour bénéficier du tarif réduit. Là, il a fallu inverser, surtout quand il fait beau. On programme, autant qu'on peut, toutes les machines à se lancer le jour. On s'en sort plutôt bien, certains jours, notre consommation est couverte à 80 % par les panneaux en comptant la consommation de la maison et la recharge des deux voitures.

SG: Nous aussi, on a dû changer certaines pratiques pour consommer le jour. On s'adapte encore. Selon notre production en instantané, on lance ou programme les électroménagers.

Êtes-vous satisfaits?

LR: L'installation est assez récente, mais on en est très satisfait. On ne regrette pas.

SG: Nous aussi, on est très content. Et ça se sait déjà puisque nos amis me demandent de venir les aider pour installer les panneaux chez eux!

Diminution des coûts de l'installation, meilleur rendement et durabilité des panneaux photovoltaïques, rendent cette technologie de plus en plus accessible et attractive. Un atout indéniable des installations sur toiture est qu'elles n'empiètent pas sur l'espace naturel. Et pour finir, selon l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'énergie (ADEME), le gisement inexploité sur toiture en France représente encore 364 GW!

Alors, ça vous dit?

Tondre ou laisser fleurir?

Tondre n'est pas toujours obligatoire

La première année où j'ai emménagé à Corronsac, j'ai tondu soigneusement toutes les parties enherbées de mon jardin. Bien ras, aucun brin d'herbe ne dépassait. Beaucoup de travail pour un résultat médiocre. Assez rapidement, je me suis lassé de cette vue sur une pelouse monotone, et des passages réguliers avec la tondeuse bruyante. J'ai donc décidé de laisser faire la nature et de laisser pousser une partie de mon terrain.

Le résultat a été spectaculaire! Mon jardin s'est rempli de fleurs de toutes les couleurs, jaunes, bleues, violettes. Des papillons, des abeilles et des bourdons n'ont pas tardé à découvrir ce nouveau monde. Inutile de s'étendre sur le travail fabuleux qu'accomplissent toutes ces petites bêtes dans nos jardins... À ma grande surprise, il n'y avait pas seulement des fleurs ordinaires. Une, deux, trois... sept espèces différentes d'orchidées sauvages dormaient en sous-sol et attendaient avec impatience de pouvoir ressortir.

J'ai rapidement adopté la fauche tardive sur une partie de mon jardin.

Globalement, la fauche tardive consiste à laisser monter en graine les plantes sauvages avant de les tailler, tard en été, voire en début d'automne. Elle n'est pas réservée qu'aux bords des routes ! Elle peut parfaitement être mise en œuvre au jardin, à l'échelle qui convient le mieux à sa taille.

Cette gestion raisonnée des bandes enherbées a un impact très positif sur la richesse de la flore et de la faune dans les jardins. Différentes espèces d'oiseaux ont commencé à venir.

Chaque année est une surprise. Mon jardin est devenu vivant, il change au cours de l'année et m'offre un beau spectacle pour les yeux. Jugez par vous-même sur les photos.

Un petit geste, plaisant pour nous et indispensable à l'équilibre naturel.



LE SAVIEZ-VOUS?

17 millions de Français possèdent un jardin, ce qui représente 4 fois la surface des réserves naturelles de France. Qu'ils soient grands ou petits, qu'ils se trouvent en ville ou à la campagne, les jardins jouent un rôle important dans la préservation du vivant.

Agenda 2022 - Dates à retenir

- 1er juin : Concert au marché avec le Jazz Band Sax Machines (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- 8 juin : Rencontre des aînés (Commission Affaires sociales, services aux habitants À la mairie, salle du conseil)
- 10 juin de 18 h 30 à 20 h 30 : Rebi'Goût à Rebigue sur la place du village (Marché de producteurs locaux)
- 17 juin de 18 h à 20 h et 18 juin de 16 h à 18 h: Préinscriptions aux activités (Foyer rural)
- 18 juin : Fête de la musique (Le Comité des fêtes, Corronsac Bien Vivre Ensemble et les Coteaux aux Côtés d'Élodie Voir le programme en page 8)
- 24 juin à 20 h : Soirée théâtre des enfants (Foyer rural)
- 25 juin : Repas du Club des aînés (inscriptions avant le 17 juin au secrétariat de la mairie)
- 1^{er} juillet : Kermesse et repas partagé (Autour de l'école)
- 6 juillet : Concert au marché (Corronsac Bien Vivre Ensemble)
- 11 15 juillet : Cirquons l'Été (atelier de cirque pour les 6-12 ans, Sensactifs)
- 12 juillet à 20 h : Assemblée générale du Foyer rural
- 3 et 4 septembre : Fête de Corronsac (Comité des Fêtes)
- 23 septembre : Assemblée générale de l'association Les Coteaux aux Côtés d'Élodie
- Tous les mercredis de 16 h 30 à 20 h, le marché de Corronsac

Info Jeunes

Le SICOVAL a plusieurs dispositifs d'aide pour les 13-29 ans.

Tu cherches un emploi, une formation, un logement, problème de mobilité (aide à passer le permis de conduire), un financement (étude...), il y a beaucoup de services à mobiliser. Le problème est que l'on n'en a pas toujours connaissance et donc on n'en profite pas.

2 exemples:

La Boussole des Jeunes

C'est une application numérique en cours de déploiement qui permet aux 15-30 ans d'accéder à de nombreux services souvent méconnus (alléger son loyer, financer sa formation, préparer un entretien d'embauche...) et dont le SICOVAL est partenaire.

Connecte-toi sur www.boussole.jeunes.gouv.fr et contacte l'animatrice du SICOVAL.

Sylvie Gatefin:

06 37 91 29 59 - sylvie.gatefin@sicoval.fr

Remojeunes

Dispositif porté par la Mission Locale Haute-Garonne qui oriente et aide les jeunes sans activité (ni emploi, ni étude, ni formation) qui souhaitent y voir plus clair pour leur avenir.

Si tu as l'impression que rien n'avance comme il faudrait tu peux contacter l'animatrice du SICOVAL.

Marie Atteia:

06 78 23 27 54 - marie.atteia@sicoval.fr

Pour être informé en temps réel

Pensez à nous adresser un mail avec votre nom et votre adresse à mairie@corronsac.fr (si vous ne l'avez pas déjà fait) ou suivez les actualités sur Facebook

https://www.facebook.com/mairiedecorronsac

Rappel relatif aux travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Conformément à la législation en vigueur, nous vous rappelons que le brûlage de déchets végétaux est interdit dans la commune de Corronsac. Vous pouvez retrouver l'abrogation de l'arrêté 2012/2 dans le compte rendu du conseil municipal du 3 novembre 2015 (sur le site ou en mairie).